

Marianne DOURY, Sophie MOIRAND, éd(s),
*L'argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en
confrontation*

Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2004, 200 p.

Marieke Stein



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/5782>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.5782](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.5782)

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2005

Pagination : 458-460

ISBN : 978-2-86480-868-8

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Marieke Stein, « Marianne DOURY, Sophie MOIRAND, éd(s), *L'argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation* », *Questions de communication* [En ligne], 8 | 2005, mis en ligne le 24 mai 2012, consulté le 08 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/5782> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.5782>

Ce document a été généré automatiquement le 8 avril 2021.

Tous droits réservés

Marianne DOURY, Sophie MOIRAND,
éd(s), *L'argumentation aujourd'hui.*
Positions théoriques en confrontation

Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2004, 200 p.

Marieke Stein

RÉFÉRENCE

Marianne DOURY, Sophie MOIRAND, éd(s), *L'argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2004, 200 p.

- 1 Les recherches sur l'argumentation reviennent en force, et s'intéressent, d'une part, au rapport entre argumentation, rhétorique et discours, et, d'autre part, à l'argumentation dans les productions langagières les plus diverses, de la publicité aux discours politique et scientifique, en passant par la littérature et les conversations courantes. L'argumentation concerne donc des disciplines aussi variées que l'analyse du discours, la linguistique textuelle, les sciences de l'information et de la communication, la pragmatique... Vu le nombre de ces approches parfois contradictoires, il est difficile de définir l'argumentation comme un champ d'étude homogène. C'est à partir de ce constat, et pour créer une base de réflexion sur l'argumentation, que Marianne Doury, chargée de recherche CNRS au Laboratoire Communication et politique à Paris, et Sophie Moirand, professeure à l'université Paris 3 et fondatrice du Centre de recherche sur les discours ordinaires et spécialisés, publient les actes d'un colloque qui s'est tenu en mars 2003 à l'Institut universitaire de France à Paris.
- 2 Olivier Ducrot et Jean-Baptiste Grize, deux des instigateurs du renouveau des études sur l'argumentation dans le domaine francophone, dans les années 70, commencent par des mises au point terminologiques. Le premier expose, dans « Argumentation rhétorique et argumentation linguistique », sa théorie de l'argumentation dans la langue (ADL). Il

précise le sens de la distinction qu'il opère entre l'argumentation rhétorique et l'argumentation linguistique, définissant la première comme une activité verbale à visée persuasive, et la seconde comme un enchaînement de deux propositions sur le modèle « A donc C ». Il démontre ensuite, en linguiste, que des enchaînements de ce type ne constituent en aucun cas des moyens de persuasion, puisque celle-ci s'appuie également sur des motifs non rationnels ; d'autre part, ces enchaînements ne constituent pas un raisonnement, car « A » et « C » n'expriment pas des faits neutres, mais contiennent chacun leur interprétation. Dès lors, Olivier Ducrot réfute l'existence même d'un « logos argumentatif », et montre que tout énoncé prétendument rationnel présente une part d'interprétation subjective. Et il conclut, d'une manière tout à fait stimulante, à la nécessité d'une « méfiance radicale vis-à-vis du discours » (p. 32).

- 3 Dans « Le point de vue de la logique naturelle », Jean-Baptiste Grize définit l'argumentation comme un type de schématisation discursive. L'essentiel de son étude s'attache à trois couples conceptuels, « démontrer et calculer », « prouver et convaincre », et enfin « argumenter et persuader ». La principale distinction oppose démontrer, c'est-à-dire conduire un calcul sous les yeux du spectateur, et « argumenter », c'est-à-dire produire un discours impliquant la participation du spectateur ; l'auteur distingue ainsi une « logique-système », qui se situe hors de tout contexte, et une « logique-procès », qui implique la participation des acteurs du discours. Les nombreuses mises au point sémantiques, très fines, auxquelles se livre l'auteur, étonnent dans le sens où elles ramènent insensiblement vers des notions clés de la rhétorique classique, en particulier lorsqu'il précise qu'un énoncé ne convainc que si la personnalité de l'énonciateur garantit sa vraisemblance, ou lorsqu'il affirme que la persuasion implique nécessairement un jeu sur des valeurs et des émotions...
- 4 Avec « Une vue synoptique de l'approche pragma-dialectique », Frans H. Van Eemeren et Peter Houtlosser exposent l'approche de l'école d'Amsterdam, encore peu connue en France. La théorie pragma-dialectique associe une conception dialectique de la rationalité argumentative et une approche pragmatique des procédés du discours argumentatif. Elle considère le discours argumentatif comme « un discours destiné à résoudre un conflit d'opinions grâce à l'évaluation de l'acceptabilité des positions en jeu ». Il s'agit donc de spécifier les normes d'une « discussion critique » raisonnable. La définition de ces normes permet de distinguer entre le discours argumentatif valide, qui respecte les règles de la discussion critique, et le discours argumentatif fallacieux – distinction qui est l'un des grands enjeux des études sur l'argumentation. Elle permet aussi d'identifier les paralogismes. Cet exposé, mené au moyen d'un historique des publications en pragma-dialectique, concilie richement les réflexions issues de la rhétorique (classique et moderne) et la dialectique, et aboutit à une définition de l'argumentation comme double volonté de tenir un discours raisonnable et de faire triompher une position. La conciliation de ces deux objectifs passe par un processus d'« ajustement stratégique » qui consiste, pour le locuteur, à sélectionner parmi les éléments possibles de la discussion ceux qui soutiennent le mieux sa position. Ce processus est précisément décrit, puis examiné à travers la figure de la *conciliatio*, étudiée dans une publicité, puis dans un extrait de roman. Cette approche fine et complète permet de saisir la réalité argumentative dans sa globalité et de comprendre la dimension stratégique des discours, dans des pratiques argumentatives ordinaires.
- 5 Les recherches en linguistique textuelle de Jean-Michel Adam sont une référence pour les chercheurs en linguistique des textes. L'auteur développe ici, dans « Une approche

textuelle de l'argumentation », sa théorie de la séquence argumentative, en la situant par rapport au schéma argumentatif de Stephen Toulmin (*Les usages de l'argumentation*, trad. de l'anglais par P. Brahanter, Paris, Presses universitaires de France, 1958, 1992), complétée par Christian Plantin. À partir de ces théories, Jean-Michel Adam expose son schéma de la phrase périodique et de la séquence argumentative plus complexe. Selon lui, le mouvement argumentatif passe d'une donnée à une conclusion par une « loi de passage », en incluant un mouvement justificatif et un mouvement dialogique, ou contre-argumentatif. Enfin, l'auteur applique ce schéma à un article de journal et à un extrait de discours de Georges W. Bush. Cette théorie paraît fructueuse par les conclusions que l'auteur réussit à en tirer.

- 6 Dans « Une approche cognitive de l'argumentation », Jean-Baptiste Vignaux affirme l'identification de l'argumentation et du discours. Partant du constat que chaque discours produit est original, que chaque locuteur donne aux mots des significations particulières, son projet est de dégager une logique commune à tous les discours, en observant comment le sens y est construit, et par quelles opérations cognitives et conceptuelles. Celles-ci sont cataloguées et définies. Cette classification aurait gagné à être appliquée à un énoncé précis afin de dévoiler toutes ses potentialités pour la compréhension des textes.
- 7 Les deux dernières contributions ouvrent la réflexion sur l'histoire, en retraçant les grandes lignes de l'histoire des idées contemporaines sur l'argumentation (Christian Plantin, « Situation des études d'argumentation : de délégitimations en réinventions ») ou en éclairant les usages de l'argumentation chez Racine, à la lumière de la rhétorique classique (Gilles Declercq, « Schèmes argumentatifs et culture oratoire : l'exemple de Jean Racine »). L'histoire retracée par Christian Plantin s'articule autour de deux moments : la fin du XIX^e siècle, qui correspond à une délégitimation de l'argumentation, trop étroitement liée à la rhétorique, et les environs de 1958, où l'argumentation s'affirme comme un objet d'étude valide et autonome, dans le sillage des travaux de Stephen Toulmin et de Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts Tyteca. Cet excellent « pense-bête » sur le sujet est également l'occasion d'examiner les liens de l'argumentation avec la rhétorique et avec les sciences cognitives. De son côté, utilisant à la fois les outils de la rhétorique et la théorie de l'argumentation dans la langue d'Oswald Ducrot et Jean-Claude Anscombe, Gilles Declercq étudie la persuasion langagière dans le théâtre de Racine. Une première partie décrit la formation oratoire de Racine ; dans la deuxième, l'auteur fait le lien entre rhétorique et linguistique pragmatique, en soulignant que la rhétorique est « un art, intergénérique et transhistorique, de production des discours persuasifs » (p. 133), réaffirmant ainsi sa pertinence dans les études d'argumentation. L'exposé se concentre ensuite sur l'usage de l'enthymème dans un vers d'*Andromaque*, et en livre une analyse plus intéressante que sa conclusion. L'étude est surtout intéressante en ce qu'elle précise la place de la rhétorique dans la formation classique, et ce que lui doit un grand dramaturge.
- 8 L'ouvrage constitue une bonne introduction aux travaux de spécialistes de l'argumentation, et illustre la variété, le dynamisme et la pertinence de ces approches. Il n'a que le défaut d'exclure d'autres approches que cognitivo-linguistiques, comme les approches sociologiques, philosophiques et communicationnelles. Néanmoins, les théories présentées explicitent utilement les mécanismes argumentatifs. Un thème transversal apparaît dans la quasi-totalité des contributions : la place de la rhétorique, et ses liens étroits avec les approches linguistiques modernes. Sans doute n'est-ce pas

l'un des moindres mérites de cet ouvrage, que de contribuer à réhabiliter et revivifier cette discipline.

AUTEURS

MARIEKE STEIN

CÉRIEL, université Marc Bloch-Strasbourg CREM, université Paul Verlaine-Met
marieke.stein@wanadoo.fr